

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

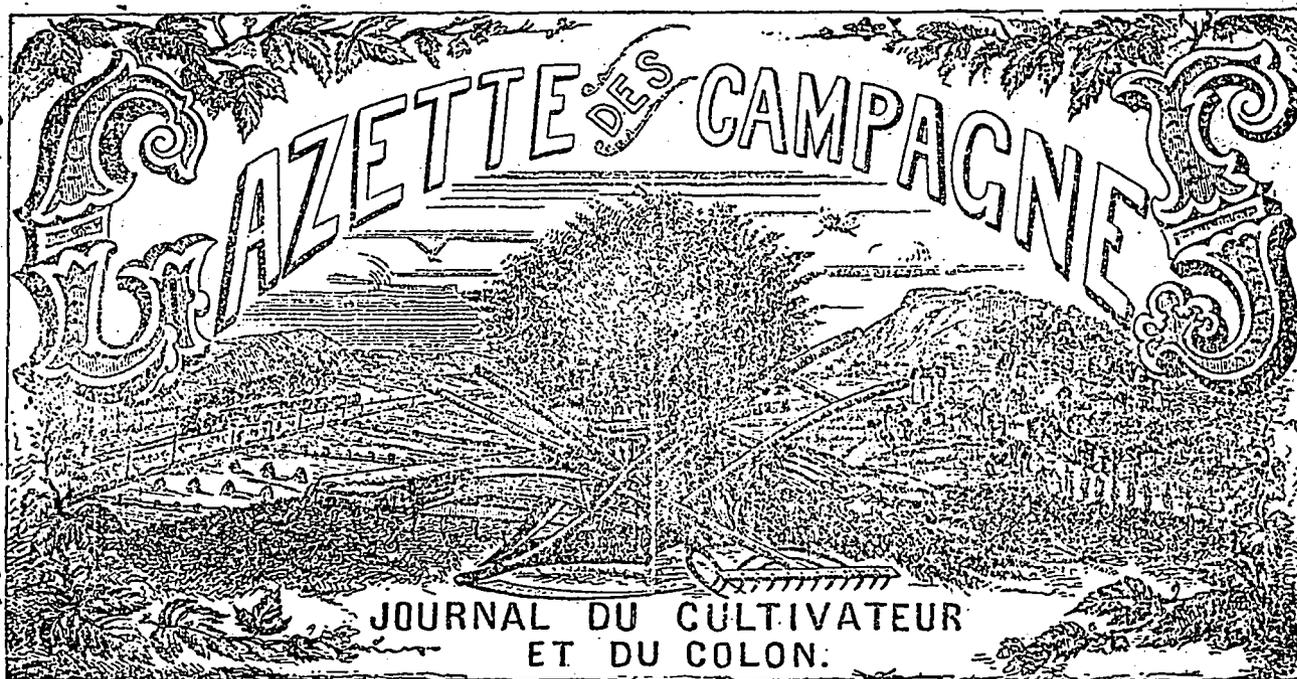
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Réd. Mr P. Rougeant
 Imprimeur
 P. J. L.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
 Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUTS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Ouverture des cours à l'Université Laval; proclamation des lauréats du dernier concours donné aux séminaires et collèges affiliés à l'Université Laval.— L'idée émise par le *Courrier du Canada* sur l'agriculture et sa diffusion reçoit l'approbation de la presse canadienne; que l'on s'empresse de la mettre à exécution.— Ce que penso l'Honorable M. Pelletier, ministre de l'agriculture du Canada, sur l'avenir prospère de la Province de Manitoba que cet honorable ministre vient de visiter.

Causerie agricole : Des bêtes à laine.— Profits que donnent les bêtes à laine.— Du choix des bêtes à laine.— Connaître l'âge des bêtes à laine.— Précaution à prendre pour l'entretien des bêtes à laine.

Sujets divers : Liste des prix offerts au dernier concours de la Société d'agriculture du comté de Témiscouata.— A néhoration du mouton.— Les arbres fruitiers à Ste. Julie de Somerset. A l'homme de l'apiculteur.— Et la culture agricole quel est le produit le plus avantageux ? est-ce le bétail ? est-ce les céréales ?

Choses et autres : Avantages que l'on retire en prenant part à une Exposition provinciale.— M. A. Mousseau, cultivateur de Berthier (en haut) obtient de nombreux prix aux expositions pour ses animaux.— La vente des chevaux à Québec

Bibliographies : Lovell's first step in geography; ouvrage nouvellement publié et en vente chez M. John Lovell, rue St. Nicolas à Montréal.— Méthode de lecture et de prononciation, par MM. Montpetit et Marquette.— Eléments de géographie moderne. Ces deux publications, en vente chez MM. J. B. Roland & fils à Montréal, et chez les principaux libraires.

Recettes : Tranchées d'eau froide chez le cheval.— Indigestion d'eau chez le cheval.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

REVUE DE LA SEMAINE

Lundi, le 8 octobre, a eu lieu l'ouverture solennelle des cours de l'Université Laval.

Voici les détails sur cette imposante cérémonie, que nous empruntons au *Courrier du Canada* :

“ A sept heures et demie précises, Son Excellence le délégué apostolique fit son entrée dans la Salle de Réception, accompagné de tous les évêques de la province de Québec et suivi du corps universitaire

“ Mgr. Conroy prit place sur un trône au centre de l'estrade, entouré de tous les professeurs; Son Excellence le lieutenant-gouverneur, Mgr, l'archevêque, et Nos Seigneurs les évêques s'assirent au pied de l'estrade.

“ A l'arrivée du légat, toute l'assistance se leva, et la bande de musique du Séminaire fit entendre une de ses plus belles fanfares.

“ Immédiatement, la séance fut ouverte par le Révérend Thomas Hamel, directeur de l'Université, qui donna une lecture sur ce que doit être une université catholique.

“ Cette lecture terminée, le révérend abbé Louis Pâquet lut un élogé de Son Eminence le cardinal Franchi, Protecteur de l'Université Laval.

“ Au fond de la salle attachée à la galerie était un magnifique portrait à l'huile, de Son Eminence le cardinal Franchi.

“ Au pied de ce portrait, l'abbé Louis Pâquet fit un récit abrégé de la vie de l'illustre Protecteur de l'Université Laval, fit connaître l'intérêt que l'Eminent Préfet de la Sacrosancte Propagande avait toujours porté à l'Université, et déclara que désormais son sa puissante protection, l'Université-Laval pourrait accomplir et poursuivre sa mission sans

craindre les écueils du passé et ceux de l'avenir.

"Après cet éloge du Cardinal Franchi, le Recteur proclama les lauréats du dernier concours donné aux collèges et séminaires affiliés à l'Université en juin dernier.

"Le Collège de Ste. Anne a fourni le plus grand nombre de vainqueurs. Le prix du Prince de Galles a été remporté dans les sciences par M. Guin, maintenant ecclésiastique au Séminaire de Québec, et dans les lettres par M. Gilbert Déchénes, élève du Collège de Ste. Anne.

"Les applaudissements les plus chaleureux saluèrent ces deux premiers lauréats, lorsqu'ils reçurent, de la main même de Son Excellence le délégué apostolique, le prix du Prince de Galles.

"Ces cérémonies accomplies, Son Excellence Mgr. Conroy adressa la parole à l'assistance.

"La soirée se termina par ce discours.

"Autour de l'Université Laval le Canada français et catholique sera heureux de s'unir désormais, et de considérer cette grande institution catholique, placée sous la protection directe de Rome, et la surveillance immédiate de nos évêques, comme un centre lumineux d'où s'écoulera l'enseignement chrétien. Que la jeunesse catholique se presse autour de ses chaires, l'Université Laval doit jouir de la confiance générale."

— Au sujet de l'excellent article intitulé *Pagriculture et sa diffusion*, que nous empruntons au *Courrier du Canada*, voici ce que nous lisons dans *l'Opinion Publique* en date du 11 octobre, sous la signature de M. L. O. David :

"Le *Courrier du Canada* énonçait, la semaine dernière, une pensée qui devrait faire le tour du pays. Appréciant un excellent article du *Télégraph* de Saint Jean sur l'agriculture, il invitait les ouvriers des villes à tourner les yeux vers la colonisation, à se grouper, à s'associer pour ouvrir des colonies, durant l'hiver, dans nos townships, afin qu'au lieu de passer la saison froide dans l'inactivité, à manger le produit du travail de l'été, ils se préparent en chez-soi, un avenir pour eux et leur famille. Dans toutes les villes du pays, des hommes dévoués devraient réunir les ouvriers et les convaincre de l'excellence de cette idée, et leur donner les moyens de la mettre à exécution.

"Dans un temps où un si grand nombre d'hommes forts et courageux dépendent de la charité publique pour vivre, il est impossible qu'une entreprise comme celle-là ne soit pas accueillie avec enthousiasme. Il faudrait, sans doute, un peu d'argent pour commencer, mais qui refuserait de souscrire pour un pareil objet ? Qui voudrait manquer une si bonne occasion de faire la charité et d'encourager la colonisation ? Il n'y a pas de doute que le Gouvernement ferait tout en son pouvoir pour aider une pareille œuvre. Le Parlement local est à la veille de se réunir, il faudrait en profiter.

"Que Montréal, qui est menacé d'avoir sur les bras, l'hiver prochain, des milliers de familles, donne le signal, et les autres grands centres marcheront sur ses traces.

"La Société Saint Jean-Baptiste devrait se mettre à la tête de ce mouvement ; elle a tout ce qu'il faut pour agir et réussir dans de pareils cas, au moyen de ses nombreuses sections formées de toutes les professions, de tous les corps de métier de la Société. Comme c'est le signataire de cet article qui prépara et fit adopter les nouveaux règlements de 1874, on lui permettra, peut-être, de rappeler que le but de la division de la Société en corps de métiers est-il non-seulement de lui permettre de célébrer avec plus d'éclat la grande fête du 24 juin de cette année mémorable, mais encore de lui mettre dans la main une puissante or-

ganisation capable, dans un moment, d'entreprendre et d'exécuter les choses les plus utiles.

"Rien de plus facile que de mettre cette grande association en mouvement avec une idée patriotique comme celle émise par le *Courrier du Canada*.

"En s'adressant au département de l'agriculture et de la colonisation, à M. Lesage, par exemple, on aurait tous les renseignements nécessaires, et, comme il y a à l'œuvre, en ce moment, deux ou trois colonies dans les townships de l'Est, on n'aurait qu'à les imiter. Nous espérons qu'on ne laissera pas l'idée tomber à l'eau, que quelqu'un s'en emparera et la fera triompher."

— A Manitoba, comme dans toutes les provinces de la Puissance, on fait des efforts louables en faveur de la colonisation. Pendant un certain nombre d'années on a entretenu à l'égard de la Province de Manitoba une certaine défiance au point de vue de la colonisation des terres fertiles qu'elle possède. Grâce cependant aux efforts énergiques d'un grand nombre de canadiens-français établis sur ce territoire, on a pu y établir une société de colonisation qui a grandement contribué à l'agrandissement de cette province par la culture de ses terres. On le sait, grâce aussi au dévouement du Révd. Père Lacombe, un grand nombre de nos compatriotes quittent actuellement les Etats Unis et vont s'établir comme colons dans les différentes parties de cet immense territoire.

L'Honorable M. Pelletier, ministre de l'agriculture du Canada, a pendant longtemps entretenu de vives inquiétudes au sujet de l'avenir prospère de Manitoba ; il est même à notre connaissance personnelle que cet honorable ministre, dans ses luttes électorales, traduisait ses craintes par d'amers reproches à l'adresse du Gouvernement qui avait contribué à l'achat de cet immense territoire.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs le témoignage que rend officiellement aujourd'hui l'honorable ministre de l'agriculture, sur cette fertile contrée de la Rivière Rouge.

Nous empruntons au *Daily Free Press*, de Winnipeg, la reproduction de l'adresse suivante présentée à l'Hon. Ministre de l'agriculture du Canada, par la Société de Colonisation de Manitoba, à une réunion qui eut lieu à l'issue de l'office divin à la Cathédrale de St. Boniface, le 24 septembre dernier :

"A l'Hon. C. A. P. Pelletier, ministre de l'agriculture et de l'immigration, etc.

Monsieur les Ministre,

"La Société de Colonisation de Manitoba désire vous souhaiter la bienvenue, et saisir l'occasion de votre visite au milieu de nous pour saluer en vous un compatriote occupant une des positions les plus distinguées auxquelles un canadien puisse prétendre. Cette position, nous le savons, comporte des devoirs onéreux et exige de vous beaucoup de travail et d'activité. Mais en même temps, elle vous met en état de pouvoir rendre d'éminents services, et d'aider puissamment l'œuvre de la colonisation dans les diverses parties de la Confédération canadienne.

"Manitoba, comme province nouvelle, avec ses belles et fertiles terres incultes manquant de bras pour exploiter les incalculables richesses de son sol, a naturellement droit, sous ce rapport à une attention toute particulière du gouvernement de la Puissance.

"Vous l'avez compris sans doute, et vous avez bien voulu venir voir et examiner par vous-même les questions qui se rattachent à la cause si importante de l'immigration en cette

province. Il vous sera facile de vous convaincre que les efforts faits jusqu'ici pour promouvoir la colonisation ont déjà été couronnés d'un beau succès.

" De notre côté, comme société de colonisation, nous voyons toujours avec plaisir l'arrivée dans notre Province d'un nouveau contingent de véritables colons. Si nous apprécions les efforts de chaque groupe de population pour attirer ici des colons de leur nationalité, nous Canadiens Français, nous travaillons spécialement à engager nos compatriotes à venir partager avec les autres nationalités, les avantages que la Province offre aux colons bien disposés. Et nous sommes heureux de pouvoir constater déjà des résultats très-satisfaisants. Ceux pour lesquels nous sollicitons de l'aide, sont des agriculteurs qui, après avoir passé quelques années dans l'atmosphère délétère des manufactures américaines, sont heureux de venir ici reprendre la charrue, remuer le sol et lui faire produire des richesses qu'il recèle, tout en travaillant à l'action commune du développement des ressources du pays. Vous les connaissez vous même, et vous savez que ce sont des colons laborieux, sobres, faits pour favoriser un pays nouveau et plein d'avenir comme ce lui-ci.

" Pour ces considérations et d'autres encore, nous croyons que l'œuvre à laquelle nous travaillons, et la classe d'émigrants que nous invitons ici, méritent au moins autant de protection et d'avantages que tout autre groupe ou colonie d'émigrant venant de l'étranger. Et nous ne désirons rien de plus.

" Nous aimons d'ailleurs à reconnaître l'appui et l'assistance que le Gouvernement a bien voulu nous accorder dans le passé! Nous aimons à espérer le même encouragement pour l'avenir.

" Nous sommes persuadés que votre visite vous procurera sur les ressources de notre pays des connaissances personnelles qui vous permettront de favoriser encore plus efficacement l'immigration : et avec l'accroissement rapide de notre population, et la disparition des derniers vestiges de malaise dont cette Province a été éprouvée ces dernières années, nous pourrions compter sur une ère de prospérité et de bien-être qui ne sera surpassée par aucune autre partie de la Puissance.

" St. Boniface, 23 septembre, 1877.

" J. DUBUO,

" Président de la S. de C. de M.

" L'hon. M. Pelletier a répondu au président et aux membres de la société de colonisation de Manitoba qu'il comprenait l'importance de la position qu'il occupe et qu'il appréciait hautement l'honneur qu'on lui faisait. Quant au pays qu'il avait visité quoiqu'il se fût attendu à beaucoup, cependant son attente a été dépassée. Il ne soupçonnait pas en core qu'il y eût à Manitoba autant de ressources et une si brillante perspective. Manitoba n'a besoin que de bras pour faire jaillir du sein de ses fertiles prairies l'abondance et la richesse. Les canadiens qui sont venus dans la province, — parmi eux sa Grâce Mgr. l'Archevêque, — et qui pour cela, ont dû abandonner des perspectives qui leur semblaient alors plus brillantes, s'ils revenaient aujourd'hui, trouveraient avec joie une grande population, un pays qui s'agrandit rapidement.

" L'hon. ministre a ajouté qu'il serait heureux de faire part aux habitants de provinces aidées de la Confédération et surtout à ses collègues dans le cabinet, tout ce dont il avait été témoin dans son voyage du Nord Ouest. Il a exprimé la confiance que le courant d'émigration continuerait plus fort que jamais du côté de Manitoba et le désir qu'il a d'ai-

der plus que jamais de toutes ses forces à l'œuvre de la Société de Colonisation de Manitoba."

Nous lisons de plus dans le *Manitoba Daily Free Press* que l'hon. M. Pelletier en particulier s'est montré étonné de la magnifique récolte de céréales sur champ. En général, la conclusion à laquelle en est arrivé l'hon. Ministre : c'est que le pays qu'il vient de visiter est d'une fertilité sans rivale.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'hon. M. Pallatier a pu se convaincre que tout ce que l'on a dit de désavantageux contre ce territoire était sans fondement ; et le témoignage qu'il en donne est un démenti formel offert à quelques-uns de nos compatriotes qui encore aujourd'hui s'efforcent d'empêcher les canadiens-français qui sont aux Etats Unis d'aller s'établir à Manitoba, comme colons.

L'hon. M. Pelletier reconnaît la nécessité d'encourager la colonisation dans cette localité, afin de faire jaillir du sein de ses fertiles prairies l'abondance et la richesse. Nul doute qu'il fera son possible pour en faire participer nos compatriotes qui sont actuellement aux Etats Unis, et qu'il leur accordera les moyens de se repatrier vers Manitoba.

CAUSERIE AGRICOLE

DES BÊTES À LAINE.

On appelle *bêtes à laine* les brebis, les béliers, les agneaux et les moutons, tous animaux de la même espèce, mais d'âge, sexe ou état différents ; souvent on se sert du mot *moutons* pour les signifier tous. Au reste personne n'ignore que le bélier et la brebis sont le mâle et la femelle, de même que l'agneau, soit mâle ou femelle, est le petit d'une brebis, lequel n'a pas encore passé un an. Le mouton proprement dit, est un agneau châtré qui a trois ans.

PROFITS QUE DONNENT LES BÊTES À LAINE.

Les bêtes à laine sont d'un excellent profit dans tous les temps, soit qu'on utilise sa laine, qu'on vende ses agneaux à mesure ou qu'on les vende en troupeaux.

Ce sont les bestiaux qui font le plus de profit par leur fécondité, leur toison, leur chair, leur graisse, leurs peaux, leurs fumiers mêmes. Un troupeau est l'âme d'une ferme.

1o. Les brebis agnèlent tous les ans ; ainsi tous les ans les troupeaux doublent.

2o. Tous les ans on tond les moutons, et leur laine est un revenu annuel, soit qu'on la vende ou qu'on l'emploie chez soi. Les laines blanches sont les plus belles et celles que l'on préfère.

3o. La chair des bêtes à laine est estimée partout, surtout celle de l'agneau et du mouton. L'agneau est excellent et cher dans les saisons de l'hiver et du printemps.

4o. La graisse de mouton produit le meilleur suif, plus blanc et plus ferme que celui du bœuf, avec lequel on le mêle presque toujours.

5o. La peau du mouton sert à bien des usages. Tout sert enfin dans le mouton.

6o. Le fumier des bêtes à laine est le plus substantiel et le plus vif de tous ; il engraisse la terre ; c'est pourquoi on fait paquer ces animaux dans les champs.

DU CHOIX DES BÊTES À LAINE.

Les bêtes à laine diffèrent les unes des autres par le sexe, par l'âge, par la hauteur de la taille, et par les qualités de la laine et de la chair :

Le profit qu'on tire d'un troupeau, dépend principalement

de la bonté des brebis.

Une bonne brebis doit avoir le corps grand, les yeux de même, fort éveillés et non troublés; la queue, les jambes et les tétines longues; le ventre grand et large; la démarche libre et alerte; les jambes bas jointées; la tête, le cou, le dos et le ventre bien garnis de laine; et cette laine, si la brebis est d'un bon tempérament, doit être longue, soyeuse, délicate, luisante et blanche; les noires ne sont pas estimées; et les grises ou celles qui sont tachetées de différentes couleurs, le sont encore moins, à cause de l'incertitude de la couleur de la laine; mais c'est principalement aux beaux races qu'il faut s'attacher.

On ne doit point choisir les brebis trop jeunes ni vieilles; celles de deux ans sont bonnes à garder pour le produit; et il ne faut point les prendre quand elles ont plus de trois ans.

On connaît l'âge des bêtes à laine par les dents du devant de la mâchoire de dessous, la mâchoire supérieure en étant dépourvue; elles sont au nombre de huit, elles paraissent toutes dans la première année de l'animal, qui porte alors le nom d'agneau nain ou femelle. Ces dents ont peu de largeur et sont pointues.

Dans la seconde année, les deux du milieu tombent, et sont remplacées par deux nouvelles dents que l'on distingue aisément par leur largeur qui surpassent de beaucoup celle des six autres.

Dans la troisième année, deux autres dents pointues, une de chaque côté de celle du milieu, sont remplacées par deux larges dents, de sorte qu'il y a quatre larges dents au milieu, et deux pointues de chaque côté.

Dans la quatrième année, les larges dents sont au nombre de six, et il ne reste que deux dents pointues, elles sont toutes remplacées par de larges dents.

On peut donc, par l'état de ces huit dents, s'assurer de l'âge des bêtes à laine pendant leur cinq premières années. Ensuite on le connaît par l'état des dents machelères; plus elles sont usées et usées, plus l'animal est vieux. Enfin les dents de devant tombent ou cassent à l'âge de sept ou huit ans. Il y a des bêtes à laine qui perdent leurs dents de devant dès l'âge de cinq ou six ans.

Les montons doivent être choisis comme les brebis.

Quant aux béliers, il faut prendre ceux qui ont le corps long et élevé, le ventre grand, la queue longue, les testicules gros, la tête de même, le nez camus, le front large, les yeux noirs, gros et hardis, les oreilles grandes, le rable et l'encolure larges; qu'ils soient bien chargés de laine, à l'endroit où ils doivent en avoir le moins, comme le ventre, la queue, les oreilles et la tête, jusqu'au tour des yeux. Il faut aussi, lorsqu'on exerce une pression vigoureuse, à l'aide de la main, sur la croupe, qu'il résiste sans grands efforts, et qu'en les saisissant par une jambe de derrière, on ne puisse la retenir.

On préfère ordinairement, surtout dans les pays froids ou tempérés, le bélier qui a des cornes, à celui qui n'en a point; ils sont plus ardents, et les brebis en conçoivent mieux; mais aussi les béliers cornus incommodent fort le reste du troupeau, et par jalousie se battent très-souvent contre la brebis, et surtout contre les autres béliers qu'ils ne peuvent souffrir, au lieu qu'un bélier sans cornes est plus tranquille. Quand on choisit un bélier cornu on doit prendre garde si les cornes retortillent en forme de volutes; il est moins estimé quand il a de grandes cornes droites et ouvertes.

On peut donner trente à quarante brebis à un bélier; mais pour avoir de plus beaux agneaux, quinze à vingt suffisent. Il faut que le bélier ait deux ans, et qu'il n'en passe

pas huit. Son âge se connaît à ses dents, comme à la brebis, et à ses cornes quand il en a, car il a autant d'années qu'il a d'anneaux à l'extrémité des cornes.

Pour former un troupeau, il faut aussi choisir les brebis à l'âge de deux ans, qui n'aient point encore porté, s'il est possible. A sept ou huit ans, elles s'affaiblissent aussi, parce que les dents de devant leur manquent pour brouter. On prend les montons à l'âge de deux ou trois ans, pour en tirer des toisons jusqu'à l'âge de sept ans, et alors on les engraisse pour vendre.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'ENTRETIEN DES BÊTES À LAINE

Celui qui a le soin des moutons, doit être vigilant, patient et affectionné pour son troupeau. Il doit faire souvent la revue de ses moutons, pour voir s'il n'y en a pas d'égarés; panser ceux qui se trouveront malades et les séparer du troupeau. Il doit aussi avoir soin de ne pas laisser manquer de litière ni de fourrage en hiver, de nettoyer les bergeries, de choisir à ses brebis de bons béliers, surtout de bien soigner les vaches dans les temps qu'elles agnèlent, et de bien entretenir la litière de bonne paille. Il doit savoir nourrir son troupeau, l'abreuver et le panser on maladies. Il aura soin de nettoyer la bergerie très-souvent; l'expérience journalière prouve que la majeure partie des maladies des bêtes à laine est occasionnée par l'humidité réunie à la chaleur qui engendre la pourriture. Puis le fumier reste entassé dans la bergerie, plus les couches successives s'effaissent et se durcissent; dès lors les urines n'ont plus d'écoulement, elles s'accumulent dans la partie supérieure de la litière. L'animal est alors dans une humidité préjudiciable à sa santé, qui détériore la laine et altère insensiblement sa couleur; elle prend une teinte rousâtre, et elle se surcharge d'ordures qui s'opposent à la transpiration.

Si le troupeau est nombreux, c'est à dire que, sans être trop pressé, la bergerie soit pleine, il faut lever le fumier tous les huit jours, à moins que le temps ne permet pas de le faire sortir. Dès qu'il est dehors il faut ouvrir les portes et les fenêtres, nettoyer les planchers, enlever les fumiers, balayer exactement le sol, et ne fermer qu'après avoir mis toute une nouvelle litière, et lorsque le troupeau sera prêt à rentrer.

On met dans la basse cour le fumier des bergeries, pour qu'il se consume avec les autres, à moins qu'on n'aime mieux le mettre à part pour l'employer seul comme amendement des terres en culture.

Beaucoup de personnes, pour prévenir les maladies du troupeau, attachent dans la bergerie un sac plein de sel que les moutons lèchent, ou de temps en temps en répandent dans les auge.

Le sel, à la vérité, est regardé comme un préservatif et comme un remède souverain pour le traitement des bêtes à laine. Il renferme une vertu propre à dissiper l'humidité, qui est la source de la plupart de leurs maladies, et contribue beaucoup à exciter leur appétit. Mais il n'en faut pas faire usage lorsque les animaux sont en santé, ou le moins possible, car le sel altère; il vaut mieux s'en abstenir que d'en user par habitude; il est absolument inutile tant que les choses demeureront dans leur état naturel; on peut cependant leur en donner quand ils sont dégoûtés ou languissants, ce qui arrive le plus souvent dans les temps de brouillards, de pluie, de neige ou de grands froids, et lorsqu'ils n'ont que des nourritures sèches. Une petite poignée toutes les quinze jours à chaque mouton, environ six gros suffisent.

Lorsqu'on a nettoyé la bergerie, ou que les moutons ont

gardé la bergerie longtemps, il est à propos de la parfumer pour en chasser le mauvais air. On prend un r'chaud quelconque, dans lequel on met quelques tisons de feu; on le place et on l'entoure de manière que les étincelles ne soient pas dauger usées, et on le porte aux quatre coins de la bergerie. On jette dessus de la résine; on peut encore y brûler de la laine, des morceaux de cuir sec.

On verse encore sur une pelle rougie au feu, sur un grès, ou sur une brique ardente, des gouttes de vinaigre ou d'eau-de-vie, ce qui donne une fumée très-épaisse. Ces odeurs, outre qu'elles chassent le mauvais air, réjouissent aussi les moutons.

(A suivre.)

Société d'agriculture du comté de Témiscouata.

C'est avec plaisir que nous publions la liste de prix offerts au concours agricole de cette société, au mois de septembre dernier.

Les progrès agricoles toujours incessamment opérés par cette société sont un encouragement pour ses directeurs. Le temps n'est pas éloigné où cette société aura un champ d'opération plus vaste, créé par le canton de repatriement du comté de Témiscouata. Il est à désirer que les directeurs de la Société d'agriculture de Témiscouata mettent tout en œuvre pour assurer le succès des colons qui tenteront de s'établir dans ce canton de repatriement.

Le *Courrier du Canada* vient d'en entre un plan de colonisation qui pourrait assurément assurer le succès de ce mouvement patriotique. Si ce plan est mis à exécution, on devra nécessairement établir une société de colonisation à Québec, et les directeurs de la société d'agriculture de Témiscouata pourraient se mettre en communication avec la nouvelle société de colonisation de Québec, et faciliter à ceux qui voudraient se faire colons les moyens de s'établir sur les terres fertiles des comtés de Témiscouata et de Rimouski. Que l'on s'entende ensemble.

Voici la liste des prix :

Pour le plus beau foin, 1 arpent—1er prix, Ferdinand Chamberland \$7, 2e, J. B. Godbout \$6, 3e, Hilaire Martin \$5, 4e, Antoine LeBel \$4, 5e, I. B. Lizotte \$4, 6e, J. B. Pouliot E. \$3, 7e, Félix Saindon \$3, 8e, Michel Michaud \$2, 9e, David Bertrand \$2, 10e, Jos. D. Gagnon \$1, 11e, Joseph Lévesque \$1.

Blé—1er prix, Fabien Plourde \$7, 2e, Eustache Bérubé \$6, 3e, Ferdinand Lypointe \$5, 4e, Clovis Bérubé \$4, 5e, J. B. Chénard \$4, 6e, Cyprien Renouf \$3, 7e, Olivier Bélanger \$3, 8e, Edouard Belles-îles \$2, 9e, Jean Bérubé \$2, 10e, Louis Bérubé \$1, 11e, Pierre Chouinard \$1.

Pois—1er prix, Bruno Belles-îles \$5, 2e, Octave Calouette \$4, 3e, J. B. Lavoie \$3, 4e, Alex. Quimpert \$2, 5e, Louis Proteau \$2, 6e, J. B. Nadeau \$1, 7e, Basile Dumond \$1.

Avoine—1er prix, Charles Bertrand \$6, 2e, Norbert Sirois \$5, 3e, Antoine LeBel, \$4, 4e, Ferdinand Chamberland \$3, 5e, J. B. Lizotte \$3, 6e, Anselme Dionne \$2, 7e, J. B. Pouliot, E. M. P. \$2, 8e, J. B. Côté, \$1.

Seigle—1er prix, J. B. Pelletier \$4, 2e, Elzéar Turcotte \$3, 3e, François Bouchard \$2, 4e, Gédéon Lévesque \$1, 5e, Alex. Beaulieu \$1.

Potates—1er prix, Edouard Côté \$6, 2e, Isidore Dumas \$5, 3e, Vénérand Côté \$4, 4e, Bruno Lévesque \$3, 5e, Georges Dionne \$3, 6e, Majorique Saindon \$2, 7e, J. B. Beaulieu \$2, 8e, David Talbot \$1.

Lin—1er prix, Nazaire LeBel \$5, 2e, Adolphe Dionne \$4, 3e, Odila Dubé \$3, 4e, Urbain Dumond \$2, 5e, Ovide Gagnon \$2, 6e, François LeBel \$1.

Oignons—1er prix, Pierre Desjardins \$2, 2e, Edouard Beaulieu \$1, 3e, Eugène Terriault \$1, 4e, Joseph Chas-é 50 cts.

Navets—1er prix, William Fraser \$5, 2e, Ferd. Pelletier \$4, 3e, Michel Levesque \$3, 4e, Octave Lévesque \$2, 5e, Hypolite Lapointe \$2, 6e, L. N. Gauvreau \$1.

Carottes—1er prix, William Fraser \$4, 2e, L. N. Gauvreau \$3, 3e, Joachim St. Pierre \$2, 4e, Hypolite Lapointe \$1.

Betteraves—1er prix, William Fraser \$5, 2e, L. N. Gauvreau \$3, 3e, Sifwia Dickmer \$2, 4e, Joachim St. Pierre \$1.

Choux—1er prix, William Fraser \$4, 2e, Octave Lévesque \$3, 3e, Joseph Petitgrou \$2, 4e, Edouard Petitgrou \$2, 5e, Théophile April \$2, 6e, Joseph Milloux \$1, 40, 7e, Bélonie Caillonette \$1.

Tabac—1er prix, L. N. Gauvreau \$5, 2e, Latus Pelletier \$4, 3e, Paul Gagnon \$4, 4e, Alex. Saindon \$3, 5e, George Saindon \$3, 6e, Théophile April, \$2, 7e, Suter Chouinard \$2, 8e, Bélonie Caillonette \$1.

Fèves—1er prix, Edmond Morin \$3, 2e, Elie Mailloux \$2, 3e, Thomas Gagnon \$1.

Blé d'Inde—1er prix, Pierre Saindon \$3, 2e, Joseph Pelletier \$2, 3e, Damase Caron \$1.

Graine de Trèfle—1er prix, Joseph Albert \$3, 2e, Vincent Dumour \$2, 3e, Isidore Gagnon \$1.

Graine de mil—1er prix, Martial Belles-îles \$4, 2e, Thomas Malenfant \$3, 3e, Raphaël Lévesque \$2, 50, Norbert Demeulé \$2, 5e, Lazare LeBel \$1.

Oignons à patates—1er prix, Raphaël Viel \$2, 2e, Alphonse Dubé \$1, 50, 3e, J. B. Dumond \$1, 4e, Michel Labrie 50 cts.

Terres neuves, blé—1er prix, Joseph Desjardins \$4, 2e, J. B. Pouliot E. M. P. \$3, 3e, Germain Ouellet \$3, 4e, Désiré Dumond \$2, 50, 5e, George Gagnon \$2, 6e, Bruneau Bérubé \$1.

Pois—Anselme Rioux \$4, 2e, Joseph Desjardins \$3, 50, 3e, George LeBel \$3, 4e, Bélonie St. Pierre \$2, 50, 5e, Joseph Litalien \$2, 6e, Charles Terriault \$1.

Orge—1er prix, Joseph Lemieux \$4, 2e, William Rioux \$3, 3e, Ambroise Belles-îles \$3, 4e, François Courberon \$2, 50, 5e, Charles Terriault \$2, 6e, Désiré Dumond \$1.

Avoine—1er prix, Eugène Terriault \$4, 2e, Isaac Albert \$3, 3e, Damase Caron \$3, 4e, Octave LeBel \$2, 50, 5e, Elie Marlin, \$2, 6e, Ambroise Belles-îles \$1.

Terres à la charrue—1er prix, L. A. Bertrand 25 arpents \$5, 2e, Charles Terriault 26 arpents \$5, 3e, Charles Bertrand 23 arpents \$3, 50, 4e, Anselme Rioux et J. B. Nadeau 14 arpents \$2, 75, 5e, George Déchesne 13 arpents \$2, 7e, J. B. Pouliot 12 arpents \$1.

A la herse—1er prix, J. B. Pouliot 59 arpents \$6, 2e, Charles Bertrand 37 arpents \$5, 3e, Michel Terriault 30 arpents \$4, 4e, Joseph Desjardins 22 arpents \$3, 50, 5e, Bruno Bérubé 18 arpents \$3, 6e, Joseph Coëbin et Charles Terriault 16 arpents \$2, 25, 8e, Ambroise Belles-îles 19 arpents \$1.

Abattis—1er prix, Charles Bertrand 57 arpents \$6, 2e, Michel Terriault 55 arpents \$5, 3e, Charles Terriault 28 arpents \$4, 4e, Bruno Bérubé 21 arpents \$3, 50, 5e, George Deschesne 20 arpents \$3, 6e, Félix Albert 17 arpents \$2, 50, 7e, Ambroise Belles-îles 18 arpents \$2, 8e, Edouard Lafrance 4 arpents \$1.

Septembre 1877. L. N. GAUVREAU, Secrétaire-Trésorier.

Amélioration du mouton

Peut-on améliorer par elles-mêmes les mauvaises races de moutons, sans recourir à aucune race étrangère? Parfaitement! Que faut-il pour cela?

Deux choses indispensables: 1o. Bien arrêter d'avance le but qu'on veut poursuivre; 2o. mettre à l'atteindre une infatigable persévérance.

Trois améliorations sont possibles: 1o. L'amélioration de la laine; 2o. l'amélioration de la chair; 3o. l'amélioration mixte de la chair et de la laine.

Il faut, avant de se mettre à l'œuvre, se bien rappeler de ceci: Que le bélier a généralement plus d'influence que la brebis sur le produit de la génération; que le mâle agit plus particulièrement sur la toison; qu'il a aussi une très-grande influence sur la partie antérieure de l'animal, chair et os; que la femelle agit sur la taille, sur les parties postérieures et sur les extrémités.

La première condition de réussite est de bien surveiller la reproduction et de la diriger constamment, par la sélection, vers le but désiré. On comprend combien serait funeste, dans ce cas, la reproduction libre. Elle pourrait vite arrêter et détruire les

perfectionnements commencés.

Le mâle qui offre le degré de perfectionnement le plus marqué dans la voie voulue doit être livré isolément à la femelle qui offre dans le même sens un égal perfectionnement. Voici ce qu'on appelle la sélection, procédé à l'égard duquel on peut modifier le bétail à un degré dont les limites ne sont pas encore bien connues.

C'est la sélection, admirablement pratiquée en Angleterre, qui a fait dire à un célèbre physiologiste, M. Pouchet :

"La puissance de l'homme est immense, lorsqu'il s'agit de modifier les animaux domestiques. A volonté, il en accroît et en diminue la taille et procrée des races géantes ou des races naines; à son gré, il substitue de pesantes et fines toisons à la laine grossière de nos troupeaux indigènes; ailleurs il force la chair de se concentrer là où il veut. Sa puissance s'étend jusqu'aux parties les plus profondes de l'organisme, les os eux-mêmes ne peuvent y échapper; il en diminue ou en augmente le volume! Plus puissant que la statue, qui ne façonne qu'un bloc docile à son ciseau, le génie de l'éleveur affronte la résistance vitale de l'organisme et travaille dans la chair animée, dans le sang, pour créer de nouvelles et utiles races..."

C'est précisément dans une brochure sur l'*Histoire naturelle et agricole du mouton* que M. Pouchet s'exprime ainsi, et c'est à cette excellente brochure que nous empruntons, en les résumant, les détails qui précèdent.

Nous rappelons cependant, que si l'amélioration est certaine, elle est lente. Le temps, le soin, la persévérance, sont en cela les principaux éléments de succès. Mais qu'on ne l'oublie pas, les races les plus mauvaises peuvent être régénérées sans qu'il soit pour cela nécessaire de recourir à une race étrangère. Par la sélection, la nature elle-même incessamment se conserve et se rejuvenit.

Les arbres fruitiers à Ste. Julie de Somerset.

Nous lisons dans l'*Union des Cantons de l'Est* l'extrait suivant d'une lettre adressée à ce journal, par le Révd. M. P. P. Dubé, curé de cette paroisse :

"Vous n'ignorez pas que le Révd. J. S. Martel, un de mes prédécesseurs à la cure de Ste. Julie, était un horticulteur et un arboriculteur intelligent. Il en a laissé ici des preuves irrécusables, comme le prouvent les belles et nombreuses plantations d'arbres fruitiers et d'ornements qui environnent le presbytère.

"Cette culture, qui est un agréable passe-temps, est aussi lucrative comme vous savez, ce qui devrait encourager nos cultivateurs à soigner le verger. Quelques-uns le comprennent et réalisent de bons bénéfices, mais le plus grand nombre n'y font pas attention.

"J'ai fait hier ma récolte de pommes, récolte assez remarquable sous le rapport de la quantité et de la qualité, et je tiens à vous dire que parmi mes pommiers, deux m'ont donné des pommes d'un volume et d'un poids digne de fixer l'attention. Trois des plus belles, placées alternativement dans le plateau d'une balance, ont donné le résultat suivant :

10— 11½ onces.
20— 12 " "
30— 12½ " "

"Le contour de chacune était de 13½ pouces."

Axiomes de l'apiculteur.

L'apiculteur devrait savoir comme son alphabet les axiomes suivants :

1. Les abeilles gorgées de miel ne songent pas à piquer.
2. On peut toujours les rendre pacifiques en leur offrant un liquide sucré.
3. Si on les effraie par la fumée ou le tapotement, elles se gorgent de miel et perdent la disposition à piquer, à moins qu'on ne les serre ou les blesse.
4. Tout mouvement brusque autour de leurs ruches les irrite, surtout s'il ébranle leurs rayons.
5. Elles n'aiment pas l'odeur offensive des transpirations animales, ni le souffle impur d'une bouche gâtée.

6. Ordinairement l'apiculteur ne tire des profits de bonne heure au printemps que des souches fortes et bien portantes.

7. Dans les cantons où la cueillette n'est abondante que durant peu de temps, on récolte toujours du miel, si l'on n'augmente pas trop les colonies.

8. L'augmentation modérée des colonies est le mode le plus aisé, le plus sage et le plus économique pour bien gouverner les abeilles.

9. Si l'on se hâte de donner une mère aux colonies orphelines celles-ci ne tardent guère à s'affaiblir, à être attaquées et détruites par la fausse teigne et les pillards.

10. La formation des colonies nouvelles doit être pratiquée dans la saison où les abeilles butinent largement le miel; et si l'on en fait, ou bien quelque autre opération sérieuse, quand la cueillette est faite on doit prendre garde au pillage.

En culture agricole, quel est le produit le plus avantageux ?

EST-CE LE BÉTAIL ? EST-CE LES CÉRÉALES ?

Cette question est des plus importantes, car il est difficile que les deux produits puissent donner chacun un égal bénéfice, quel que soit celui qui domine; c'est d'autant plus difficile que l'un est généralement subordonné à l'autre, par cette excellente raison que la terre ne peut donner que ce qu'elle a en éléments organiques: quand elle les a convertis en végétaux et qu'on les lui prend, il faut, pour ne pas l'épuiser, lui rendre les éléments qu'elle possédait. Il y a là un roulement continu obligé de prendre les produits et de rendre les matières premières. Le premier est la conséquence du deuxième. La question est alors: comment peut-on accomplir ce rendement avec le plus de bénéfice possible ?

Les cultivateurs qui résident aux alentours des villes se procurent facilement les engrais dont ils ont besoin, et à bon compte; ils peuvent se passer d'élever des bestiaux. Encore, nous avons souvent entendu des cultivateurs des environs de nos villes se plaindre de manquer un tiers des fumiers qui leur seraient nécessaires: ils devraient donc en avoir une fabrique, c'est à dire des bestiaux.

Mais ceux qui sont éloignés des grands centres d'habitation sont forcément obligés de faire de l'élevage en raison de l'étendue de leurs propriétés. Car ainsi que le dit Bugeaud: si vous voulez du blé, ayez du fumier; pour avoir du fumier, ayez des bestiaux; pour avoir des bestiaux, ayez des pâturages, ou ayez, dirons-nous à présent, une fosse à purin que ne connaissait pas Bugeaud: hors de ces principes, point de récoltes. Voyez dans une paroisse le cultivateur qui sait mettre ces principes en pratique, il recueille beaucoup parce qu'il n'épargne pas la fumure; ses voisins, au contraire, ont les mêmes sols, mais point de bétail, et qui font faire maigre chair à leur pauvre champ, ne récoltent que 4 à 8 minots là où le voisin a récolté 20 à 40 minots.

Et cette preuve si évidente qu'on ne retire d'un sac que ce qu'on y met, ne les corrige pas; la routine les rive à leur mauvaise voie et ils se plaignent de leur misère quand ils ne doivent que se l'attribuer.

Puissent ces exemples d'une bonne culture qui sont donnés dans presque toutes les paroisses, faire ouvrir les yeux aux routiniers; puissent-ils avoir l'intelligence de demander à ceux qui réussissent quels moyens ils adoptent dans l'aménagement de leur terre; puissent enfin ces exemples convertir les cultivateurs indifférents! Nous ne l'espérons pas, car c'est pour eux une habitude de vivre dans cet état d'insouciance. Plus d'instruction agricole donnée à leurs enfants, pourra seule les faire sortir de cette routine dans laquelle ont vécu leur père.

Voici un fait de cet état d'indifférence dans lequel sont tombés ces malheureux cultivateurs :

Deux cultivateurs étaient voisins sur le même côté, l'un supérieur, l'autre inférieur. Le supérieur avait quelques bestiaux qui lui fournissaient la sixième ou la huitième partie des engrais qu'il aurait fallu pour une culture convenable de sa propriété. Il ne faisait rien pour améliorer sa position; au contraire, il la laissait empirer; ainsi les fumiers qu'il sortait de son étable

étaient placés sur une pente et lavés par la pluie; le purin s'en écoulait par le chemin et allait passer devant la propriété de son voisin inférieur.

Le voisin inférieur, qui n'aurait pas perdu un brin de paille ne manquait pas, en temps de pluie, de pratiquer un petit barrage collecteur qui amenait, dans ses réservoirs à fumiers, le purin de son libéral voisin. Surpris un jour par celui-ci dans ce travail, au lieu de profiter de la leçon de plus riche que lui, le prodigue lui dit en riant et presque par moquerie: Vous êtes un malin, vous ne laissez rien perdre."

On se demande, après un tel fait, quelle leçon, quelle instruction pourrait-on donner à un tel homme et à beaucoup de ses semblables, qui puissent opérer quelque changement dans leur manière de faire. Il n'y a, répétons-le, que l'instruction agricole donnée à leurs enfants qui pourra modifier cet état de choses; il faut les pénétrer avec d'autres idées, leur inspirer de l'horreur pour la culture routinière, autrement, tel père tel fils.

Il ne faut donc pas s'étonner de ce que ces cultivateurs routiniers refusent de recevoir un journal d'agriculture, quand ils ferment les yeux sur les exemples de bonne culture que leur donne tous les jours un voisin qui sans cesse se livre à des expériences de toutes sortes, pour tirer de sa terre le plus de profit possible, et qui suit attentivement les renseignements que lui offre un journal d'agriculture, qui est son meilleur ami et son meilleur guide dans toutes ses opérations agricoles.

Choses et autres

Avantages que l'on retire en prenant part à une Exposition Provinciale.—Voici un fait bien propre à encourager les industriels et les cultivateurs à ne jamais laisser passer une exhibition sans y prendre part, et qui est rapporté par le *Courrier du Canada*:

"MM. Frost et Gray, d'Ontario, manufacturiers d'instruments aratoires, ont établi une agence chez M. David Grenier à Beauport. M. Grenier a vendu sept charrues de la maison Frost et Gray, qui fait partie du nombre de celles qui ont exhibé."

— On dit dans la *Gazette de Sorci*:

"M. A. Mousseau, de Berthier a remporté en prix à l'Exposition provinciale \$87; à celle du comté de Berthier, \$69, soit un total de \$156.

"Voilà ce qui fait honneur au district de Richelieu et surtout si l'on juge que M. Mousseau a été le plus fort en prix parmi les Canadiens-Français, à l'Exposition provinciale."

— Quelques personnes pensent qu'un étranger qui achète actuellement un grand nombre de chevaux dans la ville de Québec et le voisinage, est un agent du gouvernement russe.

Lovell's first step in general Geography.—Tel est le titre d'une nouvelle publication qui vient d'être adressée à la presse de Québec.—Nous croyons devoir publier ici le juste tribut d'éloges qu'accorde le *Journal de Québec*, à un vétéran de la presse canadienne, M. John Lovell de Montréal, qui fut pendant 5 ans notre maître de typographie.—Voici ce que nous lisons dans le *Journal de Québec*:

"L'imprimerie de M. Lovell, de Montréal, est un établissement qui jouit, dans tout le pays, d'une réputation aussi méritée qu'incontestable.

"Pour dire ce qu'est l'esprit d'entreprise de M. Lovell, il faudrait énumérer les divers ouvrages importants qu'il a publiés, et la liste en serait très-longue.

"M. Lovell est en même temps un homme de progrès, et ses efforts tendent sans cesse à vulgariser les conceptions nouvelles, destinées à améliorer ce qui existe déjà en principe.

"L'une de ses dernières publications a ce mérite particulier. Elle a pour titre:

"*Lovell's first steps in general Geography*" ou premier essais de M. Lovell sur la Géographie générale, avec mappes et illustrations.

"C'est un cours élémentaire de géographie destiné aux enfants. Ce cours n'a que cinquante pages et est par question et réponses. Chaque page a une ou plusieurs vignettes, ou gra-

vures représentant les parties du globe mentionnées dans les questions et réponses, ainsi que l'océan, les lacs, les montagnes, volcans, archipels, péninsules, isthmes, animaux, etc.

"Par ce moyen l'élève a sous les yeux, sous une forme tangible, ce qu'il apprend, et sa mémoire peut plus facilement le retenir.

"Cette petite géographie est parfaitement imprimée sur beau papier et devrait être admise dans toutes les écoles."

"Il serait aussi désirable qu'elle fût traduite en français et nous espérons que notre département de l'Instruction publique jugera à propos d'en faire bénéficier toutes nos écoles élémentaires."

MÉTHODE DE LECTURE ET DE PRONONCIATION préparée d'après la méthode de L. C. Michel, pour les écoles élémentaires, par MONPETIT ET MARQUETTE 1 vol. in-18 br., illustré de 63 vignettes; *livre de l'élève*, la doz. 40 cents; *livre du maître*, chaque, 10 cents. Montréal; J. B. ROLLAND & FILS, Libraires-Éditeurs, 12 et 14, rue St. Vincent.

Avec l'introduction dans l'enseignement d'une nouvelle série de livres de lecture, il fallait comme livre préparatoire à la lecture de cette série une méthode de lecture et de prononciation simple, facile et basé sur une syntaxe à la portée de toutes les intelligences. MM. Monpetit et Marquette ont eu une heureuse idée en adoptant le système de la méthode Michel, qui est aujourd'hui en usage dans toutes les écoles, en France, en Belgique et en Suisse et qui ne manquera pas de remplacer ici les autres syllabaires ou alphabets, du moment que cette méthode sera connue.

La méthode suivie par les auteurs pour initier les enfants à la connaissance des lettres et des mots est appuyée sur les lois mêmes de la nature et par une gradation insensible mène l'enfant depuis la lettre A jusqu'à la lecture courante. Pour capter encore davantage l'attention des enfants, les éditeurs ont enrichi le texte de 63 vignettes représentant en gravures les lettres et les sons qui pourraient offrir quelque difficulté de prononciation.

Cette méthode sert aussi la préparation à l'écriture et à la connaissance des chiffres. Quelques lignes d'écriture mises en rapport avec les différentes leçons, préparent à la culture des manuscrits et simplifie d'une manière sensible les difficultés que les enfants éprouvent d'habitude pour cette étude, et les chiffres qu'ils lisent au bas de chaque page, les habituent peu à peu à en graver la valeur dans la mémoire.

Au point de vue typographique, disons que l'impression forme un digne cadre de la matière. C'est clair, net, et il fait plaisir de jeter les yeux sur ces pages si bien imprimées avec des caractères neufs. Le tout ensemble est un véritable livre de l'enfance et l'on ne peut offrir que des félicitations aux éditeurs sur leur entreprise et le soin qu'ils ont apporté pour la mener à bonne fin.

Éléments de géographie moderne; nouvelle édition augmentée, revue et corrigée par l'auteur et illustrée de deux gravures dans le texte; in 12 cart. la doz. \$1.20. Montréal: J. B. Rolland & Fils, libraires-éditeurs, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

Nous venons de recevoir un exemplaire de la nouvelle édition des *Éléments de géographie moderne*, que la maison J. B. Rolland & Fils vient de publier. Cet ouvrage est un extrait de l'abbé Holmes, qui a obtenu un succès si éclatant et si bien mérité depuis qu'il a été publié pour la première fois. Cette nouvelle édition est bien supérieure aux précédentes, car la matière en a été considérablement augmentée en même temps qu'elle a été mise plus en rapport avec les progrès de la science géographique. Dans un cadre très-restreint de géographie élémentaire, on a réuni les notions les plus instructives et les plus intéressantes sur tous les pays du globe et surtout sur l'Amérique et le Canada en particulier.

Mais ce que nous considérons comme étant la qualité essentielle de l'ouvrage, c'est la manière dont toutes ces choses sont dites. Par les soins que l'on a mis dans le choix de ces matières et remplies d'aridité, l'attention et la curiosité des élèves sont excitées et empêchent qu'ils se dégoûtent de la première page, de cette branche si utile de l'enseignement et qui rencontre pres-

que toujours de si grandes difficultés dans son étude.

Ce sont ces améliorations qui recommandent tout particulièrement cette nouvelle édition à l'attention des instituteurs et des institutrices en ce que à l'aide de ce nouvel ouvrage ils pourront faire progresser leurs élèves bien plus vite et bien plus sûrement qu'avec aucun ouvrage traitant des mêmes matières. Il serait donc désirable de voir remplacer par la nouvelle édition des *Eléments de géographie moderne*; tous les ouvrages du même genre et même les anciennes éditions de cette même géographie qui, tout en étant bonnes, sont bien distancées par cette nouvelle édition.

RECETTES

Tranchées d'eau froide chez le cheval.

Les indigestions d'eau sont très-rares; souvent on donne aux tranchées vanteuses ou vermineuses, le nom d'ingestion d'eau. Le cheval auquel on présente de l'eau qu'il n'a pas l'habitude de boire, ou de l'eau très-froide, lorsqu'il a très-chaud, est susceptible d'avoir cette indigestion, car les fluides étant échauffés par la fatigue, et les organes étant dans leur plus grand mouvement, se trouvent glacés et reçoivent un saisissement tel, que les organes en éprouvent des choes quelquefois meurtriers.

L'eau bue en plus grande quantité que les forces de l'estomac en peuvent supporter, devient corps étranger, et produit l'indigestion.

Le cheval atteint des tranchées d'eau froide a les yeux tristes et larmoyants, les extrémités très-froides, ainsi que le reste du corps, il tremble et a des envies d'uriner qu'il ne peut satisfaire; il se tord, se roule et trépigne.

Les tranchées d'eau froide ne sont généralement pas dangereuses.

Curation.—Faites bouillir pendant dix minutes, dans deux pintes d'eau, une pincée de fleurs de sureau et une poignée de thé; passez à travers d'un linge, ajoutez à la décoction un demiard d'eau-de-vie, une cuillerée de poivre moulu et un morceau de sucre de la grosseur d'un œuf; faites avaler tiède et en deux fois, à dix minutes d'intervalle. Bouchez, couvrez suffisamment, et donnez quelques lavements en savon premier degré. Promenez l'animal à une température douce, et ayez soin qu'en le rentrant dans l'écurie il n'y ait aucun courant d'air. Ce traitement suffit pour guérir les coliques occasionnées par l'eau froide.

Lavements savonnés.—Voici en quoi il consiste: Savon gratté, comme pour faire de l'eau de savon pour les blanchissages, 1 demi livre; eau chaude, 10 pintes. Agitez l'eau et le savon avec une baguette de bois. Le savon pour cet usage doit être sec avant de s'en servir.

Indigestion d'eau chez le cheval.

Le cheval peut aussi se trouver gêné pour avoir bu trop d'eau: un fourrage altérant, une trop longue course, un temps trop long sans boire, et l'absorption d'une trop grande quantité de liquide après cet intervalle, sont les causes qui déterminent le plus souvent cette sorte d'indigestion.

Curation.—Faites bouillir pendant un quart d'heure dans trois chopines d'eau ou de vin blanc, une pincée de fleurs de sureau, autant de sommités d'absinthe et une poignée de sauge; passez à travers d'un linge et ajoutez à la décoction un demiard d'eau-de-vie, une cuillerée ordinaire de poivre moulu et un demi-gros de sel de nitre; remuez le tout et faites avaler en deux fois, à dix minutes d'intervalle. Pour le surplus, suivre les indications prescrites pour les tranchées d'eau froide qui ont beaucoup d'analogie avec les indigestions.

Dans la Cour de Circuit.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Kamouraska. }

Le sept septembre mil huit cent soixante dix-sept.
N° 4918.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CULTIVATEURS & DES BA'TISSES ISOLÉES DU CANADA CONTRE LE FEU, corps politique et incorporé ayant son principal établissement en la cité de Montréal, dans le District de Montréal.

Demanderesse,

ve.

JEAN ANTHYME OUELLET, de la paroisse de St. Paul de la Croix, dans le District de Kamouraska, Cultivateur.

Défendeur.

VU QU'IL APPERT PAR LE RETOUR DE L'HUISSIER exploitant écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur n'a pu être trouvé en la paroisse St. Paul de la Croix, qu'il a quitté son domicile et qu'il est absent de la province de Québec. Il est ordonné par le greffier de cette cour sur requête à lui présentée par la Demanderesse, que par avertissement à être inséré deux fois en langue française dans la "Gazette des Campagnes," papier-nouvelles publié en la paroisse Ste. Anne de la Pocatière, et en langue anglaise dans le "Morning Chronicle," papier-nouvelles publié en la Cité de Québec, le dit Défendeur soit notifié de comparaitre devant cette Cour pour répondre à la demande de la Demanderesse, sous deux mois après la dernière insertion du dit avis, et à défaut par lui de le faire dans le dit délai, il sera permis à la Demanderesse de procéder contre lui, comme dans une cause par défaut.

(Signé.)

P. LANGLAIS,
G. C. C.

(Vraie Copie.)

GUSTAVE DIONNE,

Proc. de la Demanderesse.

24 Septembre, 1877.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devant, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif,

G. M. NUIR,
Greffier de l'Assemblée Législative.